



LIVRET DES COMPÉTITIONS

BENJAMINS - MINIMES

Saison estivale
jeunes
2023



athletisme-aura.fr

Partenaires Majeurs



Mot de la Présidente de la CRJ

Martine Guillon

Les compétitions hivernales benjamins et minimes ont retrouvé un format, un taux de participation et un bon niveau de résultats.

Souhaitons que cette saison estivale nous permette de confirmer ce retour à la normale.

Ce livret est dédié aux U14-BE et U16-MI, c'est également l'occasion de rappeler quelques règles de fonctionnement et d'organisation pour les catégories U10-EA et U12-PO :

- Nous comptabilisons encore trop de cross en ligne pour cette tranche d'âge.
- Il faut rappeler que l'organisation des rencontres pour les catégories U10-EA et U12-PO coordonnée par les comités départementaux doit s'inspirer du document « Calendrier U12 » disponible sur le site FFA. Les Clubs pourront sur ce même support trouver des contenus de séances permettant de préparer les rencontres retenues.
- La CRJ ARA a organisé des visioconférences avec les comités qui en ont fait la demande pour accompagner la présentation de ce nouveau support. Cette action reste possible pour les autres comités. N'hésitez pas à contacter la CRJ.

La saison estivale s'annonce très riche. Comme d'habitude, les horaires des compétitions seront consultables sur le site de la ligue. L'horaire définitif ne sera diffusé que dans la journée du jeudi.

Afin de valoriser nos jeunes diplômés et d'aider les clubs, dès cette période estivale, les jeunes juges régionaux et fédéraux pourront, sous certaines conditions, être pris en compte dans le quota club.(cf. : livret page des quotas club).

La formation des jeunes juges est consultable sur le site de la ligue à la rubrique formation.

Bonne saison à tous

Martine Guillon

- SOMMAIRE -

Epreuves-combinées championnats régionaux U16	3
Challenge Equip’Athlé – tour qualificatif U14 et U16	4
Challenge Equip’Athlé – finale B Régionale U14 et U16	5
Relais 800m - 200m - 200m - 800m U16/MI	6
Championnats régionaux individuels U16/MI	7 et 8
Finale régionale des pointes de couleur U14 et U16	9
Coupe de France estivale des ligues U16	10
Stage Horizon Athlé (ex Athlé 2028) U16	11
Stage AURA de fin d’été U16	12
Quotas de Jury et Jeunes Juges	13
informations CRJ et Contacts CRJ	14

>> ÉPREUVES-COMBINÉES <<

CHAMPIONNATS AUVERGNE RHONE-ALPES U16-MI VENISSIEUX (STADE DU RHONE – PARC DE PARILLY) SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2023

Présentation Générale

Ces championnats régionaux d'épreuves combinées 16-MI se déroulent cette année indépendamment des championnats pré-régionaux CJES d'épreuves combinées.

Epreuves proposées sans condition de minima:

- Minimes Filles : Heptathlon (80m haies, Hauteur, Poids, 100m / Longueur, Javelot, 1000m).
- Minimes Garçons : Octathlon (100m haies, Poids, Perche, Javelot / 100m, Hauteur, Disque, 1000m).

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

Engagement sans condition de minima. Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient déjà été pratiquées auparavant.

Engagement des athlètes en ligne sur le site AURA du mardi 11 avril au mercredi 26 avril 23h59

Absence de participation Hors Ligue

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.

Informations complémentaires

Engagement du jury en ligne sur le site AURA du mardi 11 avril au mercredi 26 avril 23h59

Seul l'engagement sur l'Heptathlon pour les Minimes Filles et l'Octathlon pour les Minimes Garçons est possible. Pas d'engagement sur les épreuves isolées.

Les horaires seront consultables sur le site AURA.

contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)



>> CHALLENGE EQUIP'ATHLE U14-BE / U16-MI <<

Tour qualificatif « Equip'athlé » U14-BE et U16-MI – date préconisée : dimanche 14 mai 2023 – à l’initiative des comités départementaux

Présentation Générale

Le tour qualificatif printanier pour les finales Régionale et Nationale est à l’initiative des comités départementaux qui peuvent se regrouper. En complément d’éventuelles organisations départementales de « challenge Equip’athlé tour printanier », les qualifications pour les finales A Nationales (U16-MI, 27 et 28 mai 2023 à Dreux) et B régionales (U14-BE et U16-MI, dimanche 4 juin 2023 à St Etienne) sont obtenues sur cette compétition.

La formule Equip’athlé en place pour la deuxième saison est basée sur des équipes mixtes de la même catégorie (Benjamin ou Minimes), effectuant une compétition type interclubs. La meilleure cotation F ou M à la table jeunes est retenue pour le calcul des points de l’équipe. Le détail sur les modalités de composition d’équipes et de calcul des points est consultable dans le livret 2023 CNJ téléchargeable sur le site fédéral.

Conditions de participation Aura

- Les conditions de participation et d’engagement sont à l’initiative du comités départemental organisateur

Informations Complémentaires

- Règlement du challenge Equip’athlé à consulter sur le livret des règlement 2023 - jeunes à télécharger sur le site FFA :
https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/Reglement/livret_2023_cnj.pdf



Finale régionale « Equip'athlé» U14-BE et U16-MI Dimanche 4 juin 2023 - stade Henri Lux – Saint-Etienne

Présentation Générale

Cette finale B du Challenge Equip'athlé U14-BE et U16-MI, déclinaison régionale de la finale A Nationale, s'adresse aux équipes U14-BE N1 et N2 ainsi qu'aux équipes U16-MI N1 et N2 non qualifiées à la finale A nationale.

Les 2 divisions N1 et N2 sont organisées conjointement pour les 2 catégories U14-BE et U16-MI.
Cette finale B régionale n'est pas qualificative pour la finale A nationale U16

Conditions de participation Aura

- La liste des équipes qualifiées sur la base du bilan AuRA du tour printanier Equip'athlé sera mise en ligne le mardi 16 mai 2023. Les équipes U16 N1 et U16 N2 qualifiées pour la finale A nationale seront retirées de la liste des qualifiables à cette finale B régionale et remplacées par l'équipe suivante au bilan de la même division (pour les clubs qualifiés au National, simulation de points « Equipe 2 », effectué en retirant les athlètes ayant obtenu une place de leader dans une des épreuves, lors du tour qualificatif).
- Nombre d'équipes qualifiables 10 en N1 et 12 en N2
- Une seule équipe par club peut être qualifiée dans la même catégorie d'âge pour cette finale régionale.
- **Confirmation de participation**: Les clubs qualifiables devront indiquer par **e-mail (au plus tard le mercredi 24 mai)** à Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir adresse en fin de livret) leur intention ou non de participer à cette finale B régionale.
- **Compositions d'équipes** : Les « **fichiers Excel spécifiques** » de composition d'équipes devront être adressés par **e-mail au plus tard le dimanche 28 mai** à Fabien LOIRAT , Martine GUILLON et Alain BONARDI

Informations Complémentaires

- Pour les divisions **N2** (U14 ou U16), chaque club pourra engager un maximum de **1 athlète** de chaque sexe par épreuve dans la catégorie concernée ainsi que 2 équipes de relais mixte.
- Pour les divisions **N1** (U14 ou U16), chaque club pourra engager un maximum de **2 athlètes** de chaque sexe par épreuve dans la catégorie concernée ainsi que 2 équipes de relais mixte.
- **Engagement du jury en ligne sur le site AURA du mardi 18 mai au mercredi 31 mai 23h59**
- Les jeunes juges doivent figurer à la fois dans le fichier de composition d'équipe et être engagés en ligne sur le site AuRA dans le fichier d'engagement du jury.
- contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)



>> RELAIS 800M-200M-200M-800M U16-MI <<

ÉPREUVES QUALIFICATIVES A LA FINALE NATIONALE ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES OU CLUBS

Présentation Générale

- La finale nationale du relais 800m–200m–200m–800m U16-MI est de nouveau positionnée dans le cadre de la finale nationale des pointes d’Or Colette BESSON les 8 et 9 juillet 2023 à Toulon.
- L’organisation des épreuves qualificatives est laissée à l’initiative des comités départementaux et des clubs qui souhaitent positionner ce relais dans leur championnat ou meeting.
- Epreuves proposées :
 - Minimes Filles : Relais 800m – 200m – 200m – 800m (4 MiF)
 - Minimes Garçons : Relais 800m – 200m – 200m – 800m (4 MiM)
 - Minimes mixte : Relais 800m (MiF) – 200m (MiF) – 200m (MiM) – 800m (MiM)
- Ces organisateurs sont invités à se faire connaître auprès de la ligue afin de relayer l’information.

Conditions de participation Aura et hors ligue

Les conditions de participation et modalités d’engagement sont à l’initiative de chacun des organisateurs

Informations Complémentaires

La date limite de qualification pour la finale nationale du relais 800m-200m-200m-800m U16-MI est fixée au 25 juin 2023.



>> ÉPREUVES INDIVIDUELLES U16-MI <<

CHAMPIONNATS REGIONAUX – VENISSIEUX (STADE DU RHONE – PARC DE PARILLY)
DIMANCHE 18 JUIN 2023

Présentation Générale

Cette compétition concerne uniquement la catégorie U16-Minimes.

Minimes Filles : 80m, 120m, 1000m, 2000m, 80m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

Minimes Garçons : 80m, 120m, 1000m, 2000m, 100m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

Cette année parallèlement à cette compétition, est organisé à la même date et sur le même stade le championnat régional U23- ES

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

Sont qualifiables sur chacune des épreuves correspondantes les athlètes minimes licenciés en 2023 ayant réalisé durant la saison estivale 2023 les minima consultables en page suivante.

La liste des athlètes qualifiables sera mise en ligne le mardi 6 juin (+ mise à jour le 12 juin).

Confirmation d'engagement en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme du mardi 6 juin au mercredi 14 juin (23h59).

Relais 4x60m

Engagement en ligne (sans minima) des 4 athlètes composant l'équipe, sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme du mardi 6 juin au mercredi 14 juin (23h59). Indiquer le numéro d'ordre (1.2.3.4 pour l'équipe 1 et 5.6.7.8 pour une éventuelle équipe 2)).

Absence de participation Hors Ligue

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.



Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AURA du mardi 6 juin au mercredi 14 juin (23h59)** en respectant les quotas indiqués en fin de livret.
- Limitation à 4 épreuves par athlète + le relais, avec un maximum en plus du relais de 2 courses individuelles dont 1 seule course d'une distance supérieure à 200m (la marche étant considérée comme une course).
- Finale directe par niveau sur les courses de : 120m, 1000m, 2000m, 200 haies, marche et relais.
- Séries puis finale(s) sur : 80m, 80m haies et 100m haies.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Championnat AuRA U16-MI - minima 2023 - épreuves individuelles

FILLES	Épreuves	GARCONS
11.04	80m	10.44
16.64	120m	15.64
3.29.14	1000m	2.58.14
8.15.14	2000m	6.55.14
13.54	80m haies 0.76m	-
-	100m haies 0.84m	15.94
36.04	200m haies 0.76m	33.04
1.40	Hauteur	1.60
2.00	Perche	2.40
4.70	Longueur	5.35
9.50	Triple	9.95
8.40	Poids 3kg	-
-	Poids 4 kg	10.00
21.00	Disque 0.8 kg	-
-	Disque 1.2 kg	25.00
24.00	Marteau 3 kg	-
-	Marteau 4 kg	22.00
21.00	Javelot 500 g	-
-	Javelot 600 g	31.00
23.20.14	3000m marche	23.00.14

>> TRIATHLONS U14-BE ET U16-MI <<

FINALE REGIONALE DES POINTES DE COULEUR – STADE DU RHONE - VENISSIEUX PARILLY
DIMANCHE 2 JUILLET 2023

Présentation Générale

Cette compétition s'adresse aux Benjamins et Minimes de la ligue AuRA. Elle représente le plus haut-niveau de compétition pour les Benjamins. C'est également la dernière étape pour les meilleurs Minimes de la ligue qui n'ont pu accéder à la finale Nationale des pointes d'Or organisée les 8 et 9 juillet 2023 à Toulon.

Les athlètes sont qualifiés sur leur performance de Triathlon et choisissent les 3 épreuves sur lesquelles ils vont concourir en respectant le règlement fédéral :

BE : Général : course-saut-lancer, **MI** : Général : (course-saut-lancer), Orienté (2 concours + 1 course ou 1 concours + 2 courses de familles différentes DFM/Sp/Ha).

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

Sont qualifiables à partir des bilans triathlons estivaux 2023, les athlètes AuRA ayant réalisé, au plus tard le 18 juin, le minimum de points suivant : **BEF : 74 points, BEM : 70 points, MIF : 74 points, MIM : 68 points**

Dans toutes les catégories, les performances réalisées dans des conditions de vent mesurées et régulières sont qualifiantes 2 points en dessous des minima ci-dessus.

Une première liste de qualifiables sera mise en ligne sur le site AuRA le 13 juin. Une mise à jour sera effectuée le 20 juin pour intégrer les dernières performances réalisées ainsi qu'un éventuel complément hors minima si la liste finale des qualifiables comporte moins de 160 athlètes dans la catégorie .

Les athlètes U16-MI qualifiés à la finale nationale minimes des pointes d'Or (8 et 9 juillet à Toulon) ne peuvent pas participer à cette finale régionale.

Engagement en ligne du mardi 13 juin au mercredi 28 juin (23h59) **sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme**. Attention : engagement sur les 3 épreuves choisies en respectant le règlement 2023 des triathlons de la catégorie, uniquement pour les athlètes figurant sur la liste des qualifiés.

Absence de participation Hors Ligue

Compte tenu du nombre important d'athlètes AURA attendus sur cette compétition, aucun engagement hors ligue ne sera accepté.

Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AURA du mardi 13 juin au mercredi 28 juin (23h59)** en respectant les quotas indiqués en fin de livret
- Aucun engagement hors concours en dehors des épreuves du Triathlon.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)



>> MATCHS INTER-LIGUES U16 - MI <<

COUPE DE FRANCE ESTIVALE DES LIGUES U16/MI

ALBI

VENREDI 14 JUILLET 2023

Présentation Générale

La FFA organise, pour la 5ème fois, cette compétition de niveau national pour les minimes sous forme d'un match inter-ligues, avec 2 représentants par épreuve (un seul comptant pour les points).



Conditions de participation

La composition de l'équipe AURA sera déterminée par la CRJ (Commission Régionale des Jeunes) à partir du bilan estival 2023 en date du 20 juin, des minima FFA -U16 « Horizon Athlé » réalisés (voir page 11) et des résultats du championnat régional minimes du 18 juin 2023. Pour chaque épreuve, le premier du championnat régional et le premier au bilan seront sélectionnables **s'ils participent au stage « Horizon Athlé »** qui précède la compétition (voir page suivante). D'autres athlètes pourraient être sollicités en fonction d'éventuels forfaits ou de sélections d'un même athlète sur plusieurs épreuves incompatibles avec le règlement de la coupe de France.

Ce complément de sélection, également conditionné par la participation au stage, sera prioritairement fait sur la base du bilan 2023 et des résultats du championnat régional minimes

L'effectif total de la délégation étant contraint, la sélection de 2 athlètes par épreuve ne sera pas systématique.

Informations complémentaires

Les athlètes devront concourir avec le maillot de la ligue. La taille de maillot devra être indiquée sur le coupon-réponse à l'invitation.

Déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la ligue, ainsi que l'encadrement des athlètes.

Les invitations pour ce match sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 20 juin. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 28 juin pour pallier à d'éventuels forfaits.

2 jeunes juges minimes seront sélectionnés pour officier lors de cette compétition. Ils rapporteront des points à l'équipe en fonction de leur niveau de qualification. Priorité sera donnée aux jeunes juges nationaux validés en 2022. avec dans la mesure du possible une fille et un garçon.

Le déplacement pour cette compétition sera effectué en bus. Départ le jeudi 13 juillet depuis le lieu de stage « Horizon Athlé ».

Contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

>> STAGE AURA U16 – MI <<

STAGE « HORIZON ATHLE »
AUDREZIEUX-BOUTHEON
DU LUNDI 10 AU JEUDI 13 JUILLET 2023

Présentation Générale

La FFA reconduit l'organisation, en collaboration avec les ligues, des stages territoriaux «Horizon Athlé U16» pour les meilleurs minimes français.

Conditions de participation

Sont invités à participer à ce stage les athlètes ayant réalisé en 2023, au plus tard le 18 juin les performances correspondant aux minima figurant dans le tableau ci-dessous (minima en attente de validation fédérale).

MINIMA 2023 Horizon Athlé	MIF	MIM
80m	10"40	9"45
120m	15"40	13"90
1000m	3'04"00	2'42"00
2000m	6'57"00	6'05"00
80m Haies	12"14	
100m Haies		13"95
200m Haies	30"90	27"85
Heptathlon	3900	
Octathlon		4050
Triathlon	120	120

MINIMA 2023 Horizon Athlé	MIF	MIM
Hauteur	1m60	1m80
Perche	3m00	3m80
Longueur	5m36	6m25
Triple Saut	11m10	12m80
Poids	11m30	13m45
Disque	33m00	38m80
Marteau	39m90	42m50
Javelot	33m00	47m00
Marche 3000m	17'10"0	16'49"0

Informations complémentaires

Tous les athlètes répondant favorablement à la sélection en équipe de la ligue AURA seront tenus de participer à ce stage (voir p.10 du livret).

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 20 juin. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 28 juin.

La FFA, la ligue AURA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.

Le déplacement sur le lieu du stage n'est pas organisé par la ligue mais une participation financière de celle-ci est prévue. La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage.

Contacts CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).



HORIZON
ATHLÉ

>> STAGE AURA U16 – MI <<

STAGE DE FIN D'ETE
COURCHEVEL
DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 AOUT 2023

Présentation Générale

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme reconduit cette action complémentaire au stage « Horizon Athlé », afin d'assurer un suivi plus large des Minimes et de proposer un stage de reprise athlétique à la fin des vacances d'été.

Conditions de participation

Sont invités à participer à ce stage les athlètes minimes licenciés en 2023 dans la ligue AURA et non sélectionnés pour le stage « Horizon Athlé » du mois de juillet ou ne pouvant y participer, et ayant réalisé sur les compétitions estivales 2023 une performance de **97 points** au Triathlon figurant dans les bilans de la saison.

Une liste complémentaire pourra être établie si le nombre de confirmations n'excède pas 46 athlètes

Informations complémentaires

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 4 juillet.

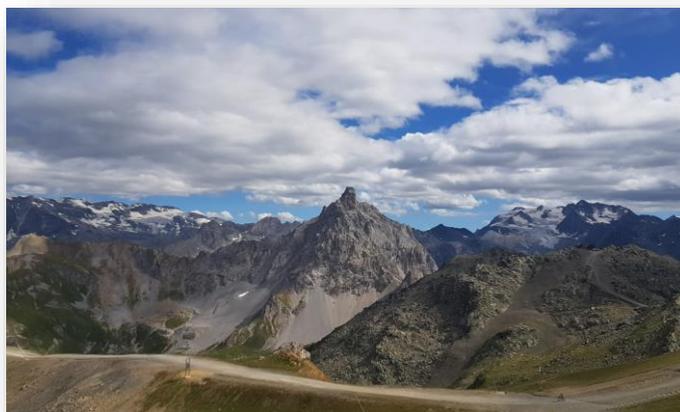
Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 11 juillet.

La ligue AuRA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.

L'organisation et la prise en charge du déplacement sur le lieu du stage sont à la charge des familles (ou des clubs).

La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage.

Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).



>> JURY ET FORMATION DE JEUNES JUGES <<

Quotas de Jury/Club

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits.

L'inscription des jurys est **obligatoire** sur le site athletisme-aura.fr avant 23h59, le mercredi précédent la compétition (NB : le dimanche pour la finale B régionale Equip'athlé). Les juges s'inscrivant sur place, ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration.

Compétitions d'épreuves-combinées

Nombre par journée

- 2 athlètes >> 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes >> 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes >> 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes >> 4 officiels
- 9 athlètes et plus >> 5 officiels

Compétitions individuelles et Equip'Athlé

- de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes >> 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes >> 3 officiels
- de 30 à 50 athlètes >> 4 officiels
- 51 athlètes et plus >> 5 officiels

Jeunes juges

➤ Informations:

Fiche récapitulative de la formation du niveau départemental à fédéral sur le site de la ligue : formation et jeune juge. <https://athletisme-aura.fr/formations/officiels/jeunes-juges>

➤ Sessions d'examen :

Un examen régional est proposé aux benjamins et minimes qui ont suivi une formation de jeune juge avec leur comité départemental et qui souhaitent valider le niveau régional

En priorité, lors des compétitions régionales benjamins minimes 2023.

➤ Inscriptions :

L'inscription à cet examen de jeune juge régional doit être effectuée par e-mail adressé à Martine GUILLON, Jean-Pierre BAGRIOT et Michaël JOUSSE (voir adresses en fin de livret) au plus tard le mercredi précédent la compétition validée.

➤ Rappel :

Examen écrit sur 20 points. Questionnaire par spécialité (course, chrono manuel et lecteur de film, starter, sauts, lancers).

Pour pouvoir passer cet examen écrit, il faut que le jeune ait officié au moins sur 3 compétitions sur la MÊME spécialité depuis sa nomination en tant que jeune juge départemental.

Cet examen sera suivi d'une évaluation pratique sur 2 ateliers différents (lancers en rotation et en translation, sauts verticaux et horizontaux. Juges aux arrivées et commissaire de courses etc et le jeune devra passer par plusieurs postes (mesures, secrétariat, anémomètre.....)

➤ Nouveau : jeunes juges et quota jury :

Les JJR et JJF sont pris en compte dans le quota club à la condition indispensable que ces jeunes soient accompagnés dans le SI-FFA d'un officiel à minima de niveau régional (juge). Un maximum de deux JJR/JJF seront admis par club.

Informations CRJ

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront en faisant attention aux poids des engins et hauteurs de haies.
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursière ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....

Le cas échéant : Respecter et faire respecter les protocoles sanitaires en vigueur à la date des compétitions.

Contacts CRJ

Nom	Prénom	Fonction	Tel	email
GUILLON	Martine	Présidente CRJ	06.81.60.95.30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Resp. Compétition	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
BONARDI	Alain	CTS - DPST	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
ALIGNE	Marianne	Référente Baby Athlé	06.51.02.08.33	maligne@yahoo.fr
AMIMOUR	Mahdi	Référent marche	06.07.33.43.38	Htac.athletisme@gmail.com
BAGRIOT	Jean-Pierre	jeunes juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-Pierre@orange.fr
BAROTEAUX	Isabelle	CDJ 69	06.09.88.97.31	ibaroteaux@gmail.com
BERTRAND	Daniel	jeunes juges UNSS	06.80.37.81.47	leinad.bertrand@orange.fr
BOUCHARD	Jacky	Référent 63 +15+43	06.77.30.19.60	jacky.bouchard@worldonline.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06.77.04.87.73	thierry.chatel@hotmail.fr
GROS	Jean-Luc	PDT CDJ 26/07	06.84.77.95.32	grosjl26@gmail.com
GUARNERI	Vincent	CDJ 42	06.38.25.84.77	vincent.guarneri@orange.fr
JOUSSE	Michael	jeunes juges	06.38.39.08.62	jousse michael@orange.fr
KORMENDI	Attila	CDJ 63	06.48.53.88.19	attila_kormendy@yahoo.com
LAURON	Thierry	CT AURA	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
MARET	Olivier	Président CDJ 38 VP CRJ	06.82.41.73.39	oli.maret@grenoble.fr
RICHARD	Matthieu	Président CDJ 69	06.71.11.20.11	matthieu.richard69@hotmail.fr
ROUILLON	Benjamin	CDJ 74	06.14.35.43.47	comite74athletisme@gmail.com